

Réflexions sur le mouvement syndical et la crise

La crise financière et économique actuelle a sans contredit des répercussions sur les travailleuses et travailleurs québécois et sur les organisations qui les représentent. Les pertes d'emplois et le renouveau des déficits publics posent un défi particulier. Comment le mouvement syndical peut-il répondre aux aléas de cette crise? Le mouvement syndical peut-il contrer par son action les impacts des politiques néolibérales et de la financiarisation de l'économie? Après une description commentée de l'évolution du mouvement syndical québécois durant les dernières années, nous nous pencherons sur sa dynamique actuelle et ses perspectives d'action. Nous terminerons par une analyse de certaines faiblesses structurelles qui le limitent dans sa capacité de réaction à la crise.

Retour sur le syndicalisme de concertation du Québec néolibéral

Comme on le sait, le capitalisme est passé d'une phase keynésienne à une phase néolibérale durant les années 1970. Au Québec, sur le front du travail, un tournant a lieu lors de la négociation de la convention collective des employés-es de l'État par le Parti Québécois en 1982-83, à la suite de la dure crise économique de 1982. Le résultat désastreux brise durablement l'élan du mouvement syndical et met en place de façon systématique les politiques néolibérales au Québec. C'est suite à cette négociation qu'est né le Fonds de solidarité de la FTQ dont l'objectif, pour Rodrigue Biron du PQ, est de réviser les stratégies syndicales, axées sur la confrontation, pour favoriser une participation à la gestion des entreprises. Privatisations, dérèglementation et appui au libre-échange se poursuivent jusqu'au années 1990, autant avec les gouvernements libéraux que péquistes.

Un autre moment clé dans la mise en place des politiques néolibérales a lieu lors des deux sommets socio-économiques organisés par le PQ en 1996 pour discuter du déficit budgétaire¹. Lors du premier sommet, Henri Massé, qui représente à la fois la FTQ et son Fonds de solidarité, double le PQ par la droite et propose l'atteinte du déficit zéro en deux ans. Les autres centrales appuient l'atteinte du déficit zéro en 3 ans et obtiennent la création de trois chantiers sur la fiscalité, l'emploi et sur l'économie sociale. L'économie sociale, tant chérie par le président de la CSN Gérard Larose, prendra entre autres la forme d'une privatisation communautaire des services publics de santé. Le chantier sur la fiscalité ne permettra pas la réforme progressiste souhaitée, bien au contraire.

Dès l'an 2000, donc avant l'échéance, le budget des dépenses sociales du Québec était amputé de près de quatre milliards de dollars. L'application du déficit zéro a eu des conséquences dramatiques sur l'accessibilité et la qualité des services et sur les conditions de travail au Québec. Dans le secteur de la santé, les coupures ont pris la forme d'une mise à la retraite de 16 500 personnes et d'une crise interminable, manifestée par les listes d'attente dans les hôpitaux. Mis en place dans ce contexte, le virage ambulatoire et la désinstitutionnalisation n'ont pas été accompagnés des services publics de maintien à domicile nécessaires à leur réussite. En éducation, où les mises à la retraite ont touché 11 700 personnes. Le gouvernement péquiste a lancée une vaste réforme tout en provoquant par ces coupures une augmentation des ratios d'élève par classe et l'accélération de l'intégration sans ressources des élèves en difficultés dans les classes régulières. Ce sont particulièrement les travailleuses du secteur public et les « aidantes naturelles » qui ont

¹ À la suite des crises de 1982 et de 1990-91 et aux coupures dans les paiements de transfert de la Réforme Axworthy, les déficits provinciaux prennent de l'importance. Les baisses d'impôts des entreprises et des plus riches, ainsi que la hausse des taux d'intérêts réels expliquent une grande partie de l'augmentation des dettes publiques provinciale et fédérale jusqu'en 1997.

écopé du surplus de tâche occasionné par ces décisions. Les distorsions provoquées par ces coupures massives sont encore aujourd'hui au cœur des préoccupations pour l'amélioration de la qualité et l'accessibilité des services publics. Les membres de la CSQ (CEQ à l'époque) et de la CSN rejettent finalement l'appui de leur direction à cette logique du déficit zéro. Suite à l'atteinte du déficit zéro, une consultation a lieu sur les baisses d'impôts et le PQ annonce lors du budget 2000-2001 des baisses d'impôts sur trois ans de l'ordre de 4.5 milliards, dont 2 milliards récurrents.

Notons toutefois la victoire syndicale que représente la loi sur l'équité salariale, qui permettra une hausse de salaires pour certains corps d'emploi à majorité féminine, dans un contexte de stagnation généralisée du salaire réel. Le développement du système de garderies à cinq dollars sous le PQ et l'amélioration des congés parentaux sous les libéraux est à ajouter au rang des acquis du mouvement syndical.

Tout au long de cette période, le mouvement syndical participe aux initiatives d'autres mouvements sociaux. Une nouvelle période de mobilisation débute avec la Marche du pain et des roses de la FFQ (1995). Puis on assiste à une intensification avec la Marche mondiale des femmes (2000) et le Sommet des Amériques (2001), qui permettent la convergence des luttes et l'épanouissement du courant altermondialiste. Le mouvement pour la paix, avec les mobilisations contre la guerre en Irak (2003), atteindra un sommet inégalé jusqu'alors. La grève générale étudiante clôt cette période de mobilisation massive en forçant l'annulation des coupures dans les prêts et bourses (2005). Ajoutons que le mouvement écologiste force un début de réorientation de la politique énergétique québécoise, avec l'abolition du projet de centrale thermique du Suroit et le développement de l'éolien.

Du côté politique, on assiste enfin à la naissance d'un parti de gauche au Québec après 10 ans de gestation et deux fusions². Malgré l'implication de syndicalistes de tous les horizons, seuls le Conseil central de Montréal et la FNEEQ-CSN offriront un appui concret à titre d'organisations. Pour sa part, la FTQ offrira à plusieurs reprises un appui direct au PQ, alors que la CSN et la CSQ, tout en disant « préserver leur indépendance », font objectivement le jeu du PQ. L'élection de Boisclair puis le couronnement de Marois consolideront les positions néolibérales de ce parti, tout en continuant de canaliser une partie des progressistes par leur discours nationaliste³. L'absence d'un parti politique de gauche puissant limite la force du mouvement ouvrier, qui reste incapable de proposer d'alternative au gouvernement en place.

La mobilisation syndicale est relancée avec la prise de pouvoir du gouvernement Charest, qui remet en question le modèle de concertation en place. Elle prendra une forme massive et combative (blocage de ponts, routes, ports) en décembre 2003 contre les lois 7, 8, 30, 31, 32 et 142 qui visaient à restreindre les droits des travailleurs et travailleuses. Charest, alors au plus bas dans les sondages, impose par décret ses lois et laisse les centrales devant un choix important. Lors d'une rencontre qui a lieu en janvier 2004, la CSQ détient déjà un mandat de grève sociale applicable en intersyndicale. La FTQ s'étant fixé des objectifs de vote irréalisable, refuse cette option, malgré le fait que 125 syndicats locaux lui aient envoyé des demandes de grève générale avant les fêtes. En fait, la direction de la FTQ travaille âprement à refroidir l'ardeur de ses troupes, réchauffée par la lutte du mois précédent, en proposant comme perspective de « s'en souvenir aux prochaines élections ». La CSN, consciente du refus de la FTQ, continue sa consultation pour une grève sociale et finalement

² Issue d'une première fusion en 2002, l'UFP unit principalement des syndicalistes, des étudiants-es et des militants-es de la gauche radicale. Option citoyenne est principalement composée de militants-es communautaires et féministes.

³ Pour un résumé plus complet, voir Histoire et recomposition de la gauche politique au Québec, www.lagauche.com

décide de ne pas appliquer ce mandat, car la FTQ n'est pas présente. La plus grande manifestation du premier mai de l'histoire du Québec (100 000 personnes, 1^{er} mai 2004) sera la fin plus que la poursuite de ce mouvement.

La suite a lieu dans le cadre de la négociation des employés-es de l'État. La CSQ, le SFPQ et le SPGQ se lancent les premiers dans la mobilisation. La CSQ réunira à elle seule 40 000 personnes en mai 2005. La CSN et la FTQ priorisent plutôt la lutte entre syndicats en fonction de la loi 30, qui impose la fusion des accréditations syndicales dans la santé. Cette vaste campagne de maraudage se termine par un énorme gaspillage de temps, d'argent et d'énergie au bénéfice du gouvernement Charest. Malgré le caractère modéré des moyens de pression utilisés, la loi 142 met fin à la négociation en interdisant toute action syndicale jusqu'à 2010. Concrètement, malgré certaines avancées sectorielles, les maigres augmentations de salaires ont abouti de facto à une diminution du pouvoir d'achat des syndiqués-es du secteur public et à l'aggravation des écarts de plus de 10% avec les moyennes et grandes entreprises du secteur privé. Durant toute cette période, malgré la création d'un « Réseau de vigilance », aucune réelle coordination ne sera établie avec les mouvements sociaux.

L'élection de décembre 2008 donnera à Jean Charest un gouvernement majoritaire après une période minoritaire. L'ADQ, ayant profité en mars 2007 d'une conjoncture donnant emprise à son discours xénophobe, revient à son rôle de troisième parti. On doit noter l'élection du premier député de Québec Solidaire, ce qui sort ce parti de la marginalité.

Depuis, l'actualité porte sur les déboires de la FTQ-construction et du Fonds de solidarité. Comme l'indique l'ex-président du syndicat des postiers, André Frappier, en parlant de la concertation:

« ...elle a (...) pour conséquence l'intégration de la couche dirigeante syndicale qui y adhère au cercle de dirigeants gouvernementaux, politiciens et entrepreneurs financiers et à leur mode de gestion qui n'a rien à voir avec le nôtre. Lorsqu'en plus les centrales syndicales se dotent d'une institution financière d'investissement que sont devenus les fonds de travailleurs, ils risquent fort comme dans le cas présent, de devenir victimes des jeux de lobby politiques et de conflits d'intérêts. »⁴

Il nous reste maintenant à tirer le bilan de ces expériences. Nous en retiendrons principalement les effets néfastes de la désunion du mouvement, de la concertation avec l'État et le patronat, ainsi que le retard dans la construction d'une alternative politique.

Un front commun contre la crise ?

La crise économique actuelle, avec ses mises à pied et ses déficits publics, pose un défi de taille au mouvement syndical. En même temps, elle ouvre la porte à une délégitimation des politiques néolibérales et du capitalisme, qui en sont la cause. Les centrales devront donc trouver un équilibre entre une défense à court terme des salariés-es et la participation à un mouvement offrant une critique plus profonde des fondements et des alternatives à la crise. Explorons d'abord la dynamique actuelle et les possibilités du mouvement syndical, pour ensuite réfléchir sur certaines contradictions limitant la capacité d'action de celui-ci.

Les divisions historiques qui caractérisent le mouvement syndical québécois semblent vouloir

⁴ André Frappier, «Le mouvement syndical sur la défensive. Les conséquences de la concertation», 7 avril 2009, disponible à l'adresse : <http://www.pressegauche.org/spip.php?article3558>.

s'amoinrir, ce qui est un signe très encourageant. En effet, d'un côté on assiste à une consolidation du Secrétariat intersyndical des services publics, qui rassemble maintenant la CSQ, le SFPQ, le SPGQ, la FIQ et l'APTS. De l'autre, un front commun entre la FTQ, la CSN et le SISP a été conclu le 11 mai en vue des prochaines négociations du secteur public, ce qui serait le plus vaste front commun depuis les années '70. Celui-ci a été conclu sur la base d'une analyse commune, de revendications communes et d'un protocole de non-maraudage.

La question est de savoir quelle sera la perspective qui sera développée lors de la prochaine négociation du secteur public. Se limitera-t-on à tenter de sauver les meubles dans une conjoncture jugée difficile ou proposera-t-on une attitude offensive avec une ouverture sur la remise en question des causes de la crise?

Déjà, les centrales ont suggéré qu'un réinvestissement public en contexte de crise est anti-cyclique et pourrait limiter la récession. On présente aussi les services publics comme un rempart contre la crise. Mais jusqu'à quel point les effets positifs individuels et sociaux de l'accessibilité et de la qualité des services publics seront au centre du discours et de la pratique entourant cette négociation⁵?

Surtout, la conjonction entre cette négociation et la crise permettra-t-elle une critique des politiques et des acteurs ayant généré la crise? Les conséquences d'un système à deux vitesses (public et privé) dans un contexte de crise seront-elles mises de l'avant⁶? Ouvrira-t-on la porte à des revendications pour une fiscalité progressiste provinciale et par extension, sur la fiscalité fédérale (incluant les paiements de transferts) et internationale? Y aura-t-il une volonté politique de donner un caractère social à cette négociation, avec les alliances et les actions que cette orientation implique? Enfin, on peut se demander si l'analyse de la situation qui sera présentée aux salariés-es dira bien l'ampleur de la mobilisation nécessaire pour faire face à la fois à un gouvernement majoritaire libéral qui impose ses décrets et à l'impact de la crise sur les finances publiques.

Une proposition de programme d'urgence

La mise en place d'une riposte face à la crise suppose non seulement un front commun syndical, mais un élargissement de la lutte et une alliance avec l'ensemble des mouvements sociaux. Des lieux favorisant leur convergence, tel le Réseau de vigilance ou l'organisation du Forum social québécois, pourraient prendre un réel leadership dans l'élaboration d'actions communes des mouvements sociaux autour d'une campagne sur la crise. Québec solidaire, qui rassemble plus de 5000 militants-es, pour la plupart impliqués dans ces mouvements, pourrait aussi mettre l'épaule à la roue.

Tout en admettant que la gauche et les mouvements sociaux ne peuvent résoudre la crise actuelle, il est possible d'en profiter pour réorienter notre économie au profit de la majorité. Évoquons rapidement quelle forme pourrait prendre la constitution d'un programme d'urgence élaboré collectivement:

-Le réinvestissement public massif dans les services publics et les programmes sociaux (santé, éducation, logement, lutte à la pauvreté, environnement, culture).

⁵ Quel sera l'équilibre suggéré entre les revendications salariales (et autres avantages sociaux) par rapport aux demandes d'augmentation et d'amélioration des services, avec la création d'emploi que cela suppose. Cette question se pose pleinement lorsque l'on sait que la présidente du conseil du Trésor, Mme Monique Gagnon-Tremblay, répond aux demandes salariales en indiquant que «Tout va dépendre de ce qu'on peut faire. Si nous sommes en mesure de faire des gains de productivité, bien, peut-être qu'on pourra dégager des sommes». Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 12 mai 2009.

⁶ Le lien entre les privatisations et les coûts qu'elles impliquent pourraient aussi être exploités sur une série de dossier tel le financement public des écoles privées, l'explosion des coûts des médicaments en passant par les dépassements de coût des PPP.

-La mise en place d'une politique industrielle de développement écosocialiste fondée notamment sur un investissement public massif dans les énergies renouvelables, le transport en commun ainsi qu'un développement de l'écoforesterie et de l'agriculture biologique, locale et du terroir.

-Plusieurs autres questions, telle le désarmement de la finance, la démocratisation de l'économie et de l'État ainsi que la baisse du temps de travail pour lutter contre le chômage, pourraient être discutées.

Quelque soit le groupe qui lance une initiative dans ce sens, la présence du mouvement syndical sera déterminante pour assurer l'ampleur du mouvement et la possibilité de changement structurel. Cependant, la nature actuelle du mouvement syndical québécois peut s'avérer un frein à une réaction approprié à la crise.

Du combat au partenariat : la financiarisation des syndicats

Réfléchir sur la réaction des syndicats québécois à la crise économique implique non seulement de se pencher sur la conjoncture actuelle, mais aussi d'analyser certaines forces et faiblesses plus structurelles du mouvement. Au fil des ans, le Québec a vu le passage d'un syndicalisme de combat vers le partenariat avec l'État et le patronat⁷, ce qui n'est pas sans conséquence sur les réactions possibles face à la crise. Dans le même sens, les travailleurs et travailleuses se sont retrouvé de plus en plus dépendants des marchés financiers, ce qui entrave la capacité de réaction des syndicats.

Le nouveau type de syndicalisme né de l'écrasement du mouvement par le PQ en 1983 s'est caractérisé par un partenariat avec l'État et le patronat dans le cadre d'une gestion néolibérale des politiques publiques. Le partenariat prend entre autres la forme de l'appui au déficit zéro, aux baisses d'impôts (FTQ) et à la participation à toute une série d'instances de concertation nationale et régionale.

Plus récemment, la réaction au dernier budget Charest est à questionner. Sans mesures en lien avec l'ampleur de la crise, ce budget ne proposait pas de réinvestissement important de nouvel argent dans les services publics ou dans le développement d'une économie verte. Le président de la FTQ intervient dans ce cadre principalement en tant que président du C.A. du Fonds de solidarité, en soulignant la qualité de ce budget. Il précise même que « l'heure est à la solidarité financière », avec un investissement de 535 millions du Fonds mentionné dans le budget. La CSN de son côté, qui profite nommément de nouveaux avantages fiscaux pour Fond'Action du dernier budget, sera tout de même légèrement plus critique.

Plus structurellement, une réflexion devrait être menée sur la forme que prennent les organisations syndicales. Le phénomène d'institutionnalisation ou de bureaucratisation que l'on peut constater a nécessairement des effets sur leur capacité de réaction. Sans tenter de faire le tour de la question, notons ici quatre aspects qui nous semblent particulièrement pertinents: la concertation, le maraudage, la démocratie et la financiarisation.

La concertation entre les syndicats, l'État et le patronat est maintenant un des aspects incontournables du modèle québécois. Par contre, contrairement au cas scandinave, ce n'est pas la force de la lutte syndicale qui a imposé une participation des salariés-es aux décisions des entreprises et de l'État. La concertation s'est mise en place au Québec avec la croissance du néolibéralisme et a été un instrument de sa gestion. Les Sommets socio-

⁷ Voir notamment : Jean-Marc Piotte, Du combat au partenariat, Montréal, Nota Bene, 2008, 272 p.

économiques et le déficit zéro en sont un exemple. La participation des syndicats à la gestion de la Caisse de dépôt et placement ne les met pas à l'abri de contradictions additionnelles, au contraire.

Des élus-es et des employés-es des organisations syndicales en viennent à défendre la croissance de l'organisation avant l'intérêt des membres. La logique de maraudage et les énormes ressources qui y sont investies en constituent la représentation ultime. On peut se demander quels sont les avantages concrets des travailleurs et travailleuses à ce type de pratique. Loin de politiser les salariés-es, le maraudage peut prendre la forme d'une lutte de vendeur d'assurance ou d'autres formes encore moins gracieuses. Dans le cas de la Loi 30 décrétée par le gouvernement Charest, il semble évident que la guerre de maraudage qui a eu lieu dans la santé aura servi en premier lieu le gouvernement lui-même.

Les syndicats sont une des rares organisations qui permettent à une grande partie de la population de s'exprimer, en dehors des élections, sur leurs conditions de vie et le type de société souhaité. Malgré les mécanismes de démocratie participative basée sur des assemblées générales et des élus-es redevables à ces assemblées, certains phénomènes limitent cette démocratie. La distance entre les instances nationales et locales, le grand nombre d'élus par acclamation qui ont laissé depuis longtemps l'emploi leur donnant droit de se présenter à des postes électifs, la croissance du nombre de technocrates (spécialistes) embauchés comme conseillers syndicaux sans prendre en compte leur vision du syndicalisme (ou l'absence de cette vision), la montée des stratégies de communication médiatique versus la baisse de l'éducation politique, voilà quelques-uns des phénomènes qui peuvent être questionnés. Plus globalement, c'est une vision de la mobilisation qui se développe dans certains milieux où l'on cherche à limiter les initiatives des membres pour s'assurer de bien « garder le message » ou de ne pas être débordés par les actions menées, quitte à démobiliser les militants-es.

C'est la financiarisation des syndicats qui est particulièrement inquiétante si l'on souhaite une riposte à la crise actuelle. La croissance du Fonds de solidarité de la FTQ et de plus en plus celle de Fond'action de la CSN sont particulièrement inquiétantes. L'objectif principal de ces fonds est de faire fructifier l'épargne des déposants, c'est-à-dire de faire pression pour augmenter la rentabilité des entreprises, ce qui peut vouloir dire diminuer les coûts de la main d'œuvre. D'ailleurs, le pouvoir des fonds de placement et l'augmentation du taux moyen de profit qu'ils ont permis est un facteur majeur qui explique la mise en place des politiques néolibérales et la stagnation des salaires et des conditions de vie ici et ailleurs dans le monde. Le deuxième objectif des fonds est de favoriser le développement économique du Québec. Pourtant, une grande partie des fonds est investie à l'extérieur, pour « diversifier et protéger le fonds » dans des produits tels les *subprimes* états-unis! À l'intérieur des syndicats, des militants-es sont transformés en vendeurs de placements et des formations économiques sont offertes dans une vision bien loin de remettre en question le rôle régressif de la finance dans l'économie.

La dépendance des travailleurs et travailleuses

Les contradictions entre le travail et le capital ne traversent pas seulement les organisations syndicales; les salariés-es les vivent directement. Avec les retraites par capitalisation, la relation de dépendance aux rendements financiers pousse les travailleurs et travailleuses à réclamer de meilleurs rendements. Cette relation est aussi présente non seulement avec les Fonds syndicaux, mais aussi avec la Caisse de dépôt et placement, qui gère les retraites des employés-es de l'État, et plus largement avec les autres fonds de retraite collectifs et fonds

de placement, souvent alimentés par l'évitement fiscal régressif que constitue les REER.

Plus globalement, une mentalité de consommateur et de contribuable s'est enracinée chez les salariés-es, pour ne pas dire, une vision de rentier⁸, limitant ainsi une conscience de classe déjà faible.

La culture consumériste et l'accès au crédit en ont rendu plusieurs dépendants des banques et favorables à tout ce qui peut abaisser les prix, incluant la baisse des salaires.

L'endettement limitera pour certains leur capacité de faire la grève; inquiétés par l'échéance des paiements à court terme, ils perdent de vue l'horizon de l'amélioration des conditions de vie à long terme.

Le discours favorable à la baisse des impôts s'est aussi enraciné chez plusieurs travailleurs et travailleuses qui y voient un moyen d'augmenter leur revenu, alors que les salaires stagnent et que les services publics sont fortement critiqués.

Ajoutons qu'une majorité de salariés-es possèdent leur habitation, et ont parfois des locataires, habitent la banlieue et sont fortement dépendants de leur automobile, ce qui renforce une vision individualiste de propriétaire et un modèle urbain défavorable à l'environnement et à la solidarité sociale.

Alors que l'unité pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des services publics devrait rassembler la grande majorité de la population, un secteur important de cette population en vient à réclamer toujours plus de baisses d'impôts et de rendement financier, parfois simplement pour répondre à des besoins créés par la publicité. Cette vision est soutenue par un discours individualiste et néolibéral véhiculé par les médias de façon plus ou moins radicale. Cette tendance est toutefois en partie contrebalancée par le travail d'éducation politique et les luttes des mouvements sociaux et de la gauche politique, ainsi que par certains médias alternatifs et centres de recherche progressistes.

Quelle orientation pour le mouvement ?

La crise actuelle ouvre la porte à deux orientations pour le mouvement syndical. D'un côté, on peut vouloir souhaiter limiter ses exigences et tenter de diminuer les conséquences de la crise. De l'autre, on peut souhaiter remettre en question des politiques néolibérales qui se retrouvent enfin délégitimées. Dans un grand nombre de pays du monde, incluant les États-Unis, le débat est ouvert sur le type de politique à mettre en place.

Malgré certaines faiblesses structurelles, le mouvement syndical a démontré sa capacité à organiser des mobilisations massives et combatives (comme en décembre 2003). De plus, la division du mouvement est maintenant surmontée en partie par la création d'un front commun. Ajoutons qu'au plan politique, la venue d'un Québec solidaire permettra enfin de porter la voix des travailleurs et travailleuses à l'assemblée nationale.

Sans rêver à une victoire totale, une stratégie visant à profiter de la crise pour remettre en question le néolibéralisme permettrait de poser les vrais débats et de positionner clairement dans la société le rôle des syndicats de défendre l'ensemble des salariés-es, tout en offrant une perspective aux luttes concrètes, telle la prochaine négociation du secteur public. Le cas de la France, où les syndicats se mobilisent sur le thème de « ils ne nous feront pas payer

⁸ Déjà au début du XXe siècle, Boukharine présentait les fondements du néolibéralisme, la doctrine néo-classique dite marginaliste, comme représentant les intérêts des rentiers en mettant de l'avant le point de vue des consommateurs dans un monde irréel et ahistorique fondé sur la régulation de la société par le marché.

leur crise », semble particulièrement inspirant. Tout en restant dépendant de la conjoncture internationale, il reste que seule une mobilisation massive des mouvements sociaux, et en premier lieu du mouvement syndical, pourra s'opposer aux fuites de capitaux et autres actions de la bourgeoisie financière et industrielle, unie dans sa volonté de privilégier les profits aux salaires, et les privatisations aux services publics. Reste maintenant à ouvrir le débat sur cette perspective.

Sébastien Bouchard